



Ordonnance de télécom CRTC 2015-156

Version PDF

Ottawa, le 20 avril 2015

Société TELUS Communications – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Société TELUS Communications	490 490A 490B	le 20 février 2015 le 27 février 2015 le 8 avril 2015	le 31 décembre 2015

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général